

Réf: Dossier N° : 24560

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « TRANSPORT LANCINE CISSE » en abrégé «TLC SARLU »****Siège social : ABIDJAN - ADJAME NOUVELLE GARE, 11 BP 2127**
ABIDJAN 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Mai 2016, et enregistrés au CEPICI le 17 Mai 2016, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « TRANSPORT LANCINE CISSE » en abrégé «TLC SARLU ».

Objet: Transport de voyageurs, Transport de marchandises, Location de véhicules de transport, Création et gestion de gare routière. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l' associé unique

Siège social: ABIDJAN - ADJAME NOUVELLE GARE, 11 BP 2127
ABIDJAN 11

GERANT: Monsieur LANCINE CISSE.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-13109 du 17/05/2016 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10255 du 17/05/2016

Pour Avis

Le CEPICI

